

Publication Presse

La Provence 24/01/2022

# Des agriculteurs payés pour service rendu à l'environnement

Les producteurs de foin de Crau bénéficient d'un nouveau dispositif pour leur action sur l'eau

**L**a ressource en eau est précieuse. Et il faut tout faire pour la préserver. Sous nos pieds, la nappe phréatique de la Crau permet l'alimentation en eau potable d'environ 270 000 personnes, d'Arles jusqu'à Istres et Salon-de-Provence. Le Symcrau, syndicat mixte de gestion de la nappe, veille sur cet "Or bleu". Et, à la suite d'un appel à initiatives de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, il a été retenu pour lancer sur le territoire un dispositif innovant, les "Paielements pour services environnementaux". Ainsi, sur 5 ans, soit jusqu'en 2026, les 26 agriculteurs qui se sont engagés dans la démarche des PSE vont pouvoir être rémunérés pour leur contribution à la préservation de la qualité de l'eau et de la préservation de la biodiversité en Crau. Sur ce territoire à double facette, avec une Crau verte plus au nord et une autre dite sèche plus au sud, il existe "un lien étroit entre la préservation de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité", souligne Charlotte Alcazar, directrice du Symcrau. Et pour agir sur ces deux enjeux-là, il ne faut pas seulement être dans une logique d'économie. Au contraire, il faut encourager le maintien des usages actuels, notamment agricoles. "Pérenniser la recharge artificielle de la nappe, comme aujourd'hui. C'est ça qui conditionnera le bon état de la ressource à l'avenir", assure-t-elle.

"Pérenniser la recharge artificielle de la nappe phréatique."

LE SYMCRAU



L'arrosage des prairies de foin permet d'alimenter la nappe phréatique, une eau bue par 270 000 personnes. /PHOTOS ANGE ESPOSITO ET L.P.

ation de la biodiversité", souligne Charlotte Alcazar, directrice du Symcrau. Et pour agir sur ces deux enjeux-là, il ne faut pas seulement être dans une logique d'économie. Au contraire, il faut encourager le maintien des usages actuels, notamment agricoles. "Pérenniser la recharge artificielle de la nappe, comme aujourd'hui. C'est ça qui conditionnera le bon état de la ressource à l'avenir", assure-t-elle.

Et ce remplissage de la nappe, il faut le souligner, est principalement dû aux producteurs de foin de Crau, culture qui nécessite un arrosage gravitaire. L'eau de la Durance, captée dans les canaux d'irrigation par les exploitants, va en effet venir noyer les champs, mais une grande quantité repart en profondeur, pour réalimenter les eaux souterraines. "Aujourd'hui, ce sont environ 70 millions de mètres cubes qui sont prélevés pour les usages humains, et la recharge artificielle par l'irrigation gravitaire, cela représente 300 millions de mètres cubes", souligne Charlotte Alcazar. Un surplus d'eau utile pour l'approvisionnement en eau des milieux naturels, comme les marais ou les forêts alluviales. Car entre Arles et Fos, la nappe, très proche de la surface, va déborder pour former toutes ces zones humides, si précieuses pour le développement de la biodiversité locale. Idem dans la Crau sèche, une baisse de la recharge pourrait être fatale aux arbres qui ont pu se développer avec des racines



## LES CHIFFRES

- ▶ 26. Le nombre d'exploitants éligibles au dispositif, des producteurs de foin de Crau (environ 70 %) mais aussi quelques arboriculteurs et éleveurs engagés dans une démarche de culture raisonnée.
- ▶ 2 800. Ces 26 exploitations représentent 2800 hectares de terres agricoles.
- ▶ 2,5. En millions d'euros, le montant du plan d'aide sur les 5 ans, soit 500 000€ annuels à se partager entre exploitants.
- ▶ 171. En euros, le montant moyen de l'aide à l'hectare. En fonction du degré d'engagement et de service à l'environnement, les grilles de calcul peuvent permettre à un agriculteur de toucher jusqu'à 800 € à l'hectare.
- ▶ 300. En millions de mètres cubes, la quantité d'eau qui retourne à la nappe phréatique grâce à l'irrigation gravitaire. Les usages (humains, agricoles, industriels...) sont estimés à 70 millions de mètres cubes par an.

qui puisent dans une nappe peu profonde. "Avec un autre équilibre quantitatif, on remettrait en question ces zones naturelles, explique la directrice du Symcrau. L'autre impact, ce serait la remise en question de certains captages privés d'eau potable, moins profonds et moins bien placés que ceux des villes, ce qui conduirait à l'abandon d'une partie de l'habitat diffus, soit de lourdes conséquences sur le plan socio-économique."

## Doubler les gains

Ces "Paielements pour services environnementaux" ont donc été imaginés pour conforter financièrement le producteur de foin de Crau dans son activité et consolider la filière. Ce qui de facto garantit une alimentation de la nappe phréatique. "Si, demain, l'agriculteur estime qu'il n'est plus rentable de faire du foin, on remet en question la recharge artificielle. La pluie, c'est seulement 50 à 70 millions de mètres cubes qui se retrouvent dans la nappe", observe Charlotte Alcazar. Et aujourd'hui, il se trouve que l'arboriculture est bien plus rentable à l'hectare. "La tendance, c'était de passer à l'olive ou à l'amande, mais cela nécessite un gros investissement pour un résultat aléatoire. Si, derrière, on arrive en assurant une rentabilité sur les cinq prochaines années pour la vente du foin, là, le PSE devient hyper efficace", avance la directrice du Symcrau. Avec, pour certains exploitants, la possibilité de doubler le gain net à l'hectare. ...

Christophe VIAL

## LE DISPOSITIF

### Un test pour le futur ?

Consolider économiquement la filière de foin de Crau : le dispositif d'aide, tel qu'il est construit, favorise les producteurs de foin. Mais il n'exclut pas les maraîchers par exemple, qui sont quelques-uns à avoir intégré le dispositif pour être "dans une logique de transition écologique intéressante", glisse Charlotte Alcazar. Et qui rendent donc des services à l'environnement. Pour les PSE, le dispositif est graduel, en fonction des services rendus. Les producteurs de foin, qui à la base génèrent déjà des services environnementaux par l'arrosage, ont une base de rémunération automatique. Mais plus la trajectoire environnementale de l'exploitant sera ambitieuse, plus il sera indemnisé. Les montants à l'hectare peuvent ainsi aller de 30 € à 800 €. Le dispositif PSE, expérimental dans le cadre du plan biodiversité lancé par Emmanuel Macron, va durer 5 ans, et ne pourra pas intégrer sur cette durée de nouveaux exploitants, l'enveloppe étant fixe. Mais, souligne le Symcrau, ce principe d'indemnités pour services environnementaux pourrait bien, à terme, conditionner les aides aux agriculteurs dans le cadre de la future PAC actuellement à l'étude par l'UE. Ch.V.

## LES TÉMOIGNAGES

### "La reconnaissance de notre travail sur l'alimentation de la nappe"

Xavier Dufour gère deux corps d'exploitation du côté de Salon-de-Provence, 170 hectares de culture de foin de Crau à l'ouest de la ville, et 50 hectares de céréales au nord. Il a choisi d'intégrer le dispositif des Paielements pour services environnementaux (PSE), qui a l'avantage de proposer une aide à l'hectare dé-

chaît jusqu'à présent. L'avantage financier qu'il en tire est plus intéressant, d'autant qu'il a choisi de prendre des engagements contraignants, comme la suppression d'azote minéral entre les deux premières coupes de foin et une baisse de produits chimiques de 20 % dans le traitement des fossés d'irriga-

tion. "C'est la reconnaissance de notre travail sur l'alimentation de la nappe phréatique", abonde Didier Tronc, directeur du comité de foin de Crau. Et si le dispositif "a été compliqué à mettre en place, fait un peu usine à gaz", juge-t-il, lui qui a, avec le comité de foin de Crau, travaillé à son élaboration, il a la vertu "d'ai-

gager pas à faire évoluer nos pratiques, il y a déjà une base parce qu'on rend des services à l'environnement. Pour nous, ce dispositif est bon pour notre image, cela fait des années que l'on se bat pour montrer que l'agriculture a un rôle environnemental important", indique Xavier Dufour.

## Paca Les services environnementaux se déploient

Des agriculteurs ont souscrit au dispositif expérimental orchestré par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Ils témoignent.

**P**roducteur de foin de Crau et de céréales sur 220 hectares à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Xavier Dufour s'est inscrit dans le dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE) coordonné par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse en région Paca. « J'ai répondu à l'appel à candidature du syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau (SymCrau), désigné pour déployer cet outil sur notre territoire, explique-t-il. Je me suis engagé car cette démarche vise notamment à préserver la ressource en eau, un enjeu majeur pour nos cultures. » Originalité du dispositif, il prend en compte les actions déjà mises en place au travers d'un diagnostic environnemental de l'exploitation réalisé lors du montage du dossier.

### CONTRAT D'UNE DURÉE DE CINQ ANS

Xavier Dufour, dont l'exploitation comporte de nombreuses haies d'arbres, a décidé d'aller plus loin. Il s'est engagé cette année à réduire de 20 % le désherbage chimique des canaux d'irrigation et à supprimer les apports d'azote minéral, déjà réduits chez lui. En Crau, 26 fermes ont été retenues, représentant 2 800 ha. Le Sym-Crau assure le versement de l'aide aux agriculteurs (170 €/ha en moyenne) pour une durée de cinq ans.

En Paca, trois autres structures supportent la mise en œuvre des PSE : le parc naturel régional de la Sainte-Baume, celui du Luberon et le syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc.

Frédéric Moutte, qui exploite 60 ha de lavande, lavandin, céréales et cultures fourragères à Banon (Alpes-de-Haute-Provence), s'est lui aussi porté candidat. « 80 % de mes parcelles sont amendées avec des engrais organiques. J'ai également mis en place des couverts végétaux sur mes cultures de plantes à parfum et limité le désherbage chimique. Les aides liées au PSE vont me permettre de financer les surcoûts liés à ces mesures. » D'après ses calculs, il devrait percevoir aux alentours de 70 €/ha. **CHANTAL SARRAZIN**



Xavier Dufour est producteur de foin de Crau et de céréales sur 220 hectares à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

## Crau

### Des agriculteurs payés pour préserver l'eau

**A LA SUITE** d'un appel à initiatives de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour lequel le SYMCRAU (Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau) a été retenu afin d'expérimenter un nouveau dispositif de « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) rendus par l'agriculture, 26 exploitations agricoles de la Crau se sont engagées dans la démarche. L'objectif de ce dispositif est de rémunérer les agriculteurs pour leur contribution à la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité en Crau. La rémunération des agriculteurs est effectuée par le SYMCRAU avec des crédits de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les 26 exploitations retenues après une phase d'étude et de contractualisation avec le SYMCRAU représentent 2 800 hectares de terres agricoles et bénéficieront au total de 2,5 millions d'euros d'aides pour les cinq années à venir. Une notification d'attribution des financements leur sera signifiée d'ici la fin d'année pour un premier paiement à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Pour rappel, les « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) sont un outil d'incitation visant à promouvoir une agriculture préservant l'eau et la biodiversité.

Sur le territoire de la Crau, l'eau est un enjeu stratégique pour toutes les activités humaines et la biodiversité locale. La quantité d'eau dans la nappe phréatique est assurée à 66% par l'irrigation des prairies. Elle alimente en eau potable environ 300 000 personnes réparties dans 16 communes. L'eau de la nappe sert également des usages agricoles et industriels sur le territoire.

## BFM Marseille



# Un déficit en pluie de 75 % en Crau : il faut économiser l'eau

La nappe est très basse. Alors attention, même si l'arrosage des prairies devrait la recharger

La préfecture des Bouches-du-Rhône a placé le 1<sup>er</sup> avril le département en "vigilance" sécheresse et même en "alerte" sur le secteur de l'Arc Aval. Dans ce secteur de l'Arc aval, l'irrigation agricole est limitée: interdiction d'irriguer entre 9h et 19h et réduction des volumes de prélèvement d'eau de 20%. Les industriels, commerciaux et artisans doivent aussi économiser et réduire leurs prélèvements entre 10 et 20% selon les cas. Pour les particuliers, tout arrosage est interdit entre 9h et 19h, tout comme le lavage (des véhicules par exemple).

Sur le reste du département, il est demandé à chaque usager de porter une attention particulière à sa consommation d'eau et de la limiter au strict nécessaire. Il s'agit par exemple de restreindre le lavage des voitures, des trottoirs ou l'arrosage des espaces verts. Il est également demandé de réduire la consommation d'eau domestique.

Des mesures prises très tôt dans la saison, un mois plus tôt que l'an dernier, qui avait été également marquée par un hiver très sec.

Pour autant, faut-il s'inquiéter de l'approvisionnement en eau pour les particuliers et les agriculteurs qui dépendent de la nappe de la Crau? "Pas pour l'instant" indique Alexis Verbeke, hydrogéologue au Symcrau. "Il est vrai que les niveaux de la nappe que nous relevons dans 23 stations de mesure sont plus bas que la normale. Ceci s'explique par un déficit de 75% de la pluviométrie sur la Crau en janvier, février et mars. Mais la Crau est un territoire spécifique. Il y a énormément de canaux d'irrigation qui sont alimentés depuis le barrage de Serre-Ponçon par la Durance. Ils permettent d'irriguer 13 500 ha de prairies à partir du mois de mars, et dont on ressent vraiment les effets sur la nappe à partir du mois d'avril. Contrairement à d'autres nappes, son niveau est faible en hiver, et haut au printemps et en été. En effet, l'irrigation gravitaire des prairies de foin de Crau représente 70% de l'alimentation de la nappe, les pluies ne représen-



Les nombreux canaux d'irrigation dans la Crau permettent d'arroser 13 500 ha de prairies et d'alimenter la nappe.

PHOTO CYRIL HIÉLY

**La nappe phréatique de la Crau alimente 270 000 habitants.**

ter de l'approvisionnement en eau pour les particuliers et les agriculteurs qui dépendent de la nappe de la Crau? "Pas pour l'instant" indique Alexis Verbeke, hydrogéologue au Symcrau. "Il est vrai que les niveaux de la nappe que nous relevons dans 23 stations de mesure sont plus bas que la normale. Ceci s'explique par un déficit de 75% de la pluviométrie sur la Crau en janvier, février et mars. Mais la Crau est un territoire spécifique. Il y a énormément de canaux d'irrigation qui sont alimentés depuis le barrage de Serre-Ponçon par la Durance. Ils permettent d'irriguer 13 500 ha de prairies à partir du mois de mars, et dont on ressent vraiment les effets sur la nappe à partir du mois d'avril. Contrairement à d'autres nappes, son niveau est faible en hiver, et haut au printemps et en été. En effet, l'irrigation gravitaire des prairies de foin de Crau représente 70% de l'alimentation de la nappe, les pluies ne représen-

ter habituellement que 30% de son alimentation".

### Le rôle majeur de l'agriculture

Cet arrosage par inondation des prairies qui ont un sol très perméable fait que 70% de l'eau va à la nappe. Le secteur alimenté par la nappe de la Crau situé dans un triangle entre Salon, Istres et Arles (270 000 habitants) s'affranchit à ce jour en partie des aléas climatiques.

Mais pour l'avenir "tout dépendra de l'enneigement dans les Alpes, et des réserves du barrage de Serre-Ponçon, actuellement à un bas niveau. Si le réchauffement climatique se confirme, des économies d'eau s'imposeront forcément par solidarité, car les besoins d'irrigation vont croître avec les sécheresses. Nous serons peut-être obligés d'opérer un nouveau partage de l'eau".

Une autre problématique se pose. En Crau, ce sont les agricul-

**"Tout dépendra de l'enneigement dans les Alpes et des réserves de Serre-Ponçon..."**

teurs qui permettent ce transport de l'eau pour l'irrigation mais aussi, on l'a vu, l'approvisionnement de la nappe phréatique, soit une réserve de cette réserve d'environ 550 millions de m<sup>3</sup>. "Ce qui nous pose aussi question, c'est la préservation des prairies de foin de Crau menacées par l'étalement urbain, ou la conversion vers d'autres pratiques agricoles comme l'arboriculture qui n'apporte pas d'eau à la nappe mais qui, au contraire, pompe et prélève la ressource. Le système repose sur un équilibre fragile. Il faut faire attention afin de préserver la ressource" conclut Alexis Verbeke.

Olivier LEMIERRE

**L'ANALYSE** de Patrick Lévêque président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

## "On s'interroge pour l'avenir"

Patrick Lévêque, le président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, s'inquiète de la baisse de la pluviométrie cet hiver et en ce début de printemps. "Les terrains sont très secs au moment de la floraison. Dans certains secteurs il va falloir arroser la vigne rapidement. Pour l'arboriculture cela a déjà commencé. L'arrosage devient de plus en plus précoce".

Or, la réserve en eau qui arrive des Alpes avec la fonte des neiges jusqu'au barrage de Serre-Ponçon est basse. Même constat au lac

de Sainte-Croix. "Il n'y a pas eu ou peu de neige en Montagne sous les 3 000 mètres. On se fait du souci pour cet été, car de nombreux cours d'eau sont déjà à sec notamment dans le sud-Est du département. Malgré les économies que nous faisons de plus en plus, on se demande si les réserves seront suffisantes à l'avenir."

La réalisation du lac de Serre-Ponçon constitue aujourd'hui une fantastique réserve d'eau disponible pour l'agriculture. Cette retenue permet de sécuriser principale-

ment 80 000 hectares irrigables, dans les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Chaque année, jusqu'à 200 millions de m<sup>3</sup> d'eau sont mis à disposition dans Serre-Ponçon pour l'usage agricole. Si aujourd'hui le secteur du pays d'Arles n'est pas durement impacté par les restrictions, il faudra, avec le réchauffement climatique, faire preuve de vigilance. "C'est certain, tout le monde devra faire des économies".

O.L.



Patrick Lévêque, le président de la chambre d'agriculture (13) constate que toutes les terres sont très sèches. /PHOTO JÉRÔME REY

# Le Symcrau alerte sur la fragilité de la nappe de la Crau

Sans pluie à l'automne, la situation pourrait aboutir à une crise

**L**a nappe de la Crau constitue l'unique source d'alimentation en eau potable pour près de 300 000 habitants du territoire", rappelle Céline Tramontin, élue à Istres et présidente du Symcrau, le Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau. Cette nappe approvisionne également en eau des activités économiques dont certaines revêtent un caractère stratégique à l'échelle nationale (bases militaires, Grand Port Maritime, production arboricole...) ainsi que des milieux humides remarquables et protégés. Mais alors que le déficit en eau est de plus en plus important, la présidente alerte sur la fragilité du système de recharge de la nappe phréatique de la Crau suite à la situation de sécheresse inédite en Durance.

"L'étude Sinergi, réalisée par le Symcrau en partenariat avec l'Agence de l'eau, la Région Sud, l'Etat (DDTM) et le BRGM, a conclu à l'extrême sensibilité de la nappe à sa recharge artificielle liée notamment à la culture du foin de Crau", sensibilise le Syndicat mixte.

"Cette nappe est très fortement dépendante des prairies de foin de Crau qui rechargent 70% de son volume annuel grâce à l'eau d'irrigation dérivée de la Durance, rappelle Céline Tramontin. Pour l'instant, la nappe est basse dans les secteurs non irrigués et nous enregistrons des normales qui s'écartent des valeurs habituelles. Le déficit inédit d'eau en Durance amène la Commission exécutive de la Durance (CED) à établir des restrictions d'eau à destination des canaux d'irriga-



Le Symcrau, Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau, alerte sur la fragilité du système de recharge de la nappe phréatique de la Crau.

PHOTO ILLUSTRATION VALÉRIE FAHNE

tion, qui sont réactualisées chaque semaine. La nappe est donc alimentée et nous allons passer la saison, mais si la période automnale est déficitaire en pluviométrie, on aura des captages en souffrance, avec des conséquences pour l'agriculture et les habitats diffus", alerte-t-elle.

Si les pluies ne sont pas suffisantes, on peut craindre une dégradation des milieux humides les plus sensibles, puis si le déséquilibre se creuse, un assèchement d'un certain nombre de captages d'eau potable privés et agricoles, voire, en cas de déficit plus important, la mise en tension des champs captants, indispensables pour l'alimentation en eau potable publique. "Les volumes d'eau en jeu, le manque de ressources en eau de substitution, en particulier pour

l'eau potable, peuvent aboutir à une crise économique, écologique et sanitaire majeure en Crau", reprend la présidente.

## Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Alors face à ces épisodes de crise qui vont se multiplier, il faut adopter les bons gestes. "Chacun peut avoir des actions. Il faut commencer à réduire sa consommation, insiste la présidente du Symcrau. Ce sont des petits gestes qui paraissent anodins mais multipliés, ils auront un impact".

Outre la responsabilité de chacun, il faut, pour Céline Tramontin, que "les pouvoirs publics s'emparent de ça. L'eau est une ressource importante". Nombre de collectivités territoriales ont déjà commencé à limiter les consommations en eau,

notamment pour les espaces verts avec de plus en plus d'aménagements secs.

Mais aussi organiser la concertation sur le territoire. Le Symcrau est ainsi en train d'élaborer un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). "Il s'agit d'une démarche de planification de la politique locale de l'eau qui permet d'établir un cadre de gestion défini en concertation grâce à une commission locale de l'eau (CLE) instituée par le Préfet". Céline Tramontin sait qu'il faudra aussi travailler sur le modèle économique des canaux, à bout de souffle.

Un long travail qui mobilise tous les acteurs pour maintenir un accès à une eau de qualité, avec des pistes à horizon 2024 pour pérenniser cet or bleu.

A.T.

# Face à la sécheresse, des premières mesures arrêtées

Istres fait partie des 72 communes du département en niveau d'alerte renforcée depuis mardi

Il n'a pas plu sur le territoire istrien depuis jeudi 28 juillet. Et encore, on était loin de la pluie diluvienne, c'était plutôt un léger rafraîchissement d'un bref quart d'heure. Après un printemps exceptionnellement sec et un été qui a démarré très tôt, comme le soulignent les sapeurs-pompiers, l'état d'alerte sécheresse a été décrété en début de semaine sur le secteur de la Crau.

Une alerte renforcée basée sur des données hydrologiques et des observations de terrain, telles que la baisse du niveau des nappes d'eau souterraine.

"Le niveau est très très bas, le plus bas depuis 10 ans. La nappe phréatique de la Crau a atteint un niveau record", a constaté Céline Tramontin, présidente du Symcrau (Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau). "Pour le moment nous ne sommes pas plus inquiets que ça, ajoute-t-elle, mais tout dépendra de deux paramètres: les pluies automnales et si l'irrigation gratuite (qui dépend du lac de Serre Ponçon, lui aussi asséché et qui permettrait de recharger la nappe via les cultures de foin de Crau) va sur-réguler plus tôt que prévu, avant début octobre".

L'autre observation c'est la diminution des débits des cours



Baisse du niveau de la nappe phréatique de la Crau, et des niveaux des canaux et étangs du territoire. Depuis mardi, pour faire face à la sécheresse, il y a des mesures restrictives à respecter. PHOTO M.C.

d'eau, notamment des canaux de la Crau. Le niveau du canal de Craponne, par exemple, semble s'abaisser cet été, de même pour le niveau de l'étang d'Entressen que les riverains ont nettement vu en dessous de la normale ces dernières semaines. "Je n'aurais jamais vu l'étang si bas, tout est bas, nos rivières souffrent", témoigne Luc

Rossi, président de la Fédération de pêche 13 qui déconseille fortement de pêcher dans l'étang d'Entressen. "Vu le climat, il vaut mieux éviter et les laisser tranquilles ces pauvres poissons. On a alerté tout le monde, la DDTM, le service français de la biodiversité..."

Si chacun prend déjà des mesures face à ces chaleurs canicu-

lares qui vont de pair avec la sécheresse, l'arrêté préfectoral du 8 août, qui concerne 72 communes du département dont Istres, met en place de nombreuses restrictions pour les collectivités, les entreprises et les particuliers.

Chez vous, l'arrosage est dorénavant interdit de 8 h à 20 h, y compris le lavage de véhicules

ou encore le remplissage de piscines (seule la remise à niveau est possible).

Face à cette sécheresse, bien visible surtout au niveau de la plaine aride de la Crau, la municipalité a dû mettre en place de nombreuses mesures restrictives de consommation d'eau, pas toujours évidentes pour les services municipaux. On pense tout de suite aux espaces verts évidemment, qui ne peuvent plus arroser les pelouses et massifs fleuris. L'arrosage des arbres et arbustes est quant à lui, autorisé mais de manière réduite de 20 h à 7 h. L'arrosage des terrains de sport est aussi interdit entre 9 h et 19 h et le nettoyage des trottoirs limité. Les jeux d'eau sans recyclage ne sont pas autorisés, quant aux douches sur les plages de la Romaniquette et du Ranquet, elles sont coupées.

Le prélèvement sur les ressources locales en eau est aussi fortement encadré pour les entreprises. Sans parler des exploitants agricoles pour qui l'irrigation est autorisée de 19 h à 9 h avec une réduction des prélèvements de 20%, toujours selon l'arrêté préfectoral.

Alors comme le résume bien Céline Tramontin du Symcrau: "Il faut vraiment qu'on prie tous très fort pour qu'il pleuve!"

Raphaële MINCONÉ



## Rapport d'activité - AERMC 2021

POINT DE VUE



**Céline Tramontin**

Bientôt un Sage pour la Crau

Présidente du Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau (Symcrau)

Le Symcrau a débuté en 2021 la phase préparatoire à l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la Crau (Sage). Nous avons lancé cette démarche de planification de la politique locale de l'eau suite à une étude réalisée en 2020 qui a confirmé nos constats. Stratégique pour l'alimentation en eau des 270 000 habitants du territoire, des activités économiques et des exploitations agricoles, la nappe souterraine de la Crau est vulnérable tant sur le plan quantitatif que qualitatif avec notamment une problématique d'intrusion saline, sans compter sur les effets du changement climatique.

Composé des communes, collectivités, chambres consulaires, associations et services de l'État, le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises pour identifier les enjeux et proposer cinq hypothèses de périmètre de ce futur Sage. En 2022, nous nous positionnerons sur chacune des options et composerons la Commission locale de l'eau. L'agence de l'eau nous accompagne financièrement dans cette démarche.

# Agriculteurs et gestionnaires de la nappe inquiets après la coupure d'eau pour l'irrigation

La coupe de l'eau pour l'irrigation, intervenue depuis le 1<sup>er</sup> septembre, inquiète agriculteurs et gestionnaires de la nappe phréatique de la Crau. Cette décision inédite, validée par le préfet de Région, s'applique près de deux mois en avance par rapport à une année classique. Une réunion s'est tenue sur le sujet entre Jean-Marc Zulesi, député de la 8<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, Céline Tramontin, présidente du Symcrau (Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau) et Jean-Louis Reverter, président



Une rencontre a eu lieu pour faire le point sur les nappes phréatiques et sur les canaux d'irrigation.

**"De nombreuses espèces protégées pourraient disparaître."**

de l'Asa, l'Association des syndicats arrosants.

*"En fermant les robinets, nous n'aurons plus de culture arboricole, les prairies perdront également leurs cultures et pire, on arrachera les arbres dans un an"* lançait le président de l'Asa. Le cadre est pourtant fixé. Au vu de la période de sécheresse qui a frappé le département, la nappe phréatique est à 1 ou 2 mètres en dessous des normales de saison. Si elle fonctionne encore relativement bien aujourd'hui, elle dépend en grande partie des transferts d'eau de la Durance. En effet, cette décision de "couper les robinets" depuis le 1<sup>er</sup> septembre pourrait affecter très rapidement la nappe phréatique et

faire baisser considérablement son niveau, sachant que l'irrigation joue un rôle important dans sa reconstitution (à hauteur de 70 %, 30 % par la pluie). Des conséquences qui toucheraient agriculteurs et industriels ainsi que les AEP (Alimentation en eau potable) privée et publique du secteur.

La conservation de la biodiversité était également l'un des enjeux de cette réunion. Cynthia Llas, chargée de mission Natura 2000, confiait également ses peurs face à la fermeture des irrigations *"de nombreuses ZPS (Zone de protection spéciale) qui regroupent des espèces d'oiseaux, libellules, coussouls... À cause de cette fermeture des robinets, de*

*nombreuses espèces protégées pourraient disparaître"*.

## Quelles solutions envisageables ?

"Quelles stratégies pour notre ressource en eau ?" C'est la question que s'est posée le Symcrau pour une prévision à l'horizon 2050. Sauf qu'au vu des épisodes de chaleurs qui semblent toucher la région de plus en plus fréquemment, le syndicat estime que des solutions doivent être trouvées beaucoup plus rapidement que prévu. Parmi les trajectoires proposées dans le cadre du futur Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux), qui doit permettre de s'adapter aux évolutions climatiques, on

trouve notamment l'entretien et l'optimisation du patrimoine hydraulique en Crau en définissant un modèle économique pour y répondre, le soutien économique de la filière foin pour sa contribution à la recharge de la nappe, le partage de l'eau transférée depuis la Durance, la définition des objectifs de préservation des zones humides centrales de la Crau, le maintien de l'accès à l'eau publique des habitats isolés ou encore la révision des dérivations des eaux de l'étang de Berre. Bref, autant de pistes qui doivent déboucher sur des solutions concrètes afin de rendre le territoire résilient et pro-actif aux changements à venir.

M.P.

## Nappe de la Crau : un niveau très bas relevé en août

Le Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau (Symcrau) vient de publier son bulletin sur la situation hydrologique de la plaine au mois d'août. "Le cumul des précipitations mesuré est de 71,6 mm, ce qui représente un excédent de 170% par rapport à la normale d'un mois d'août. Mais en raison de la chaleur, de l'intensité des événements pluvieux et de la sécheresse des sols, ces précipitations ont majoritairement été évaporées, consommées par les plantes, ou ont ruisselé au lieu de s'infiltrer. Si bien que ces pluies d'août n'ont pas eu d'impact significatif et durable sur le niveau de la nappe". "Sur les 32 piézomètres installés sur notre zone, les 2/3 ont un niveau bas record pour un mois d'août. L'indicateur de remplissage de la nappe se place dans un état très bas pour la saison", relève Alexis Verbeke, hydrogéologue au Symcrau. Cet état de fait résulte du déficit de pluie cumulé (moins

50% depuis le mois de janvier), mais aussi de la restriction de débit sur les canaux d'irrigation de 20% depuis le 28 juin. "Or c'est l'eau venue de la Durance pour irriguer les champs de foin de Crau qui alimente à 70% la nappe de la Crau pendant les périodes de fonctionnement des canaux, au printemps et en été", fait marquer le spécialiste. "Avec cette restriction de débit sur les canaux depuis juin, et leur coupure depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la baisse des niveaux piézométriques qui s'observe chaque année d'octobre à mars pendant la période de chômage des canaux va s'amorcer cette année avec plus d'un mois d'avance, et en partant d'un niveau plus bas que la normale. Selon l'évolution des précipitations des prochains mois, qui peuvent ralentir cette chute des niveaux, il y a un fort risque d'étiage de nappe plus sévère que la normale cet hiver. Dans ce cas, les puits et forages individuels privés (eau



Les pluies du mois d'août n'ont pas été efficaces pour recharger la nappe de la Crau. En revanche, les restrictions de débit sur les canaux d'irrigation de 20% depuis juin se ressentent. La nappe est alimentée à 70% par l'arrosage gravitaire des prairies. /PHOTO V.F.

potable des habitations non raccordées au réseau collectif, petits forages agricoles et industriels) risqueront pour certains de connaître des tensions. Néanmoins, il n'y a pas de risque particulier sur les prélèvements pour ce mois de septembre, les basses eaux surviennent en fin d'hiver, en février, mars", note le Symcrau. Tout dépendra donc, pour la nappe, des précipitations cet automne et cet hiver. Les captages d'eau pour alimenter les grandes villes sont installés à des points stratégiques, et n'ont pour l'heure jamais été en tension. "Nous surveillons cependant l'évolution des précipitations de près. Je ne pense pas que ces forages puissent être à sec, mais si la météo est très défavorable, s'il ne pleut pas, il serait possible de voir baisser la production, et le débit. Nous ne sommes pas à l'abri d'un événement qui ne s'est jamais produit jusqu'à présent...", conclut Alexis Verbeke.

O.L.



## La Crau, terrain d'enjeux pour les hydrogéologues

🕒 1 MIN DE LECTURE



Cet article est issu du n° 20220608

p.11 . Paru le 08 juin

VOIR CE NUMÉRO

La plaine de la Crau est un réservoir d'eau important situé dans les Bouches-du-Rhône elle alimente environ 300 000 habitants dans la région. Le Symcrau (Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau) travaille au quotidien afin de préserver cette réserve d'eau. Cette année il accueille du 8 au 10 juin l'Association des hydrogéologues des services publics, (AHSP) à Salon-de-Provence. Une cinquantaine de professionnels vont se rassembler pendant trois jours dans le cadre de journées techniques d'échanges et de travail. Elles vont permettre aux acteurs de se déplacer dans les lieux importants que recouvre la Crau afin d'analyser les eaux et fonds de la nappe phréatique.

À l'étude, diverses problématiques avec notamment la sécheresse que subit actuellement la région comme l'explique Charlotte Alcazar, présidente de la Symcrau. « La Crau s'avère être un terrain de jeu pour les hydrogéologues particulièrement intéressante car elle a un fonctionnement spécifique sur la recharge en eau » précise-t-elle.

### Une situation de sécheresse alarmante

«La nappe phréatique doit se recharger naturellement et artificiellement. La pluie représente 30% de remplissage quand 70% s'effectue par des agriculteurs» poursuit-elle, avec un service de rémunération pour les agriculteurs qui effectuent ces bonnes pratiques. La Crau «rencontre aussi des problèmes révélateurs du changement climatique avec notamment une mauvaise répartition des pluies» explique Charlotte Alcazar. «Ce qui entraîne une baisse du niveau d'eau dans le bassin-versant de la Durance alors que la demande en eau est croissante.» Et de déplorer «une situation très tendue car la région connaît une grosse sécheresse». Sécheresse qui peut amener le préfet à mettre en place des restrictions d'usages industriels et agricoles. La Crau passe donc d'un « terrain de jeu » pour les hydrogéologues à un terrain d'enjeux climatiques pour les prochaines semaines avec une forte sécheresse annoncée. Les échanges de techniques et de savoir-faire dans la nappe phréatique de notre région vont permettre aux chercheurs de faire face et de diffuser ces travaux à l'ensemble des professionnels en France.

Adrien About



## La nappe de la Crau cernée par le changement climatique

La nappe de Crau est essentielle pour l'eau potable de 270 000 habitants de l'Ouest des Bouches-du-Rhône et pour les zones humides. À cause du changement climatique, les tensions sur la ressource s'annoncent de plus en plus fréquentes. Une restriction de 25 % des volumes d'eau d'irrigation a été actée le 20 juin. Un article de notre partenaire *L'Arlésienne*.



Un lauron non loin de la manade des Chanoines à Raphèle, sorte de puits naturel dans lequel l'eau de la nappe de Crau affleure. (Photo : PID)

Par Pierre Isnard-Dupuy,, le 24 Juin 2022

Lien : <https://marsactu.fr/la-nappe-de-crau-cernee-par-le-changement-climatique/>

*"Cette année, il y a eu très peu d'enneigement sur les Alpes. On se pose déjà des questions sur l'eau que l'on va avoir",* pose Marylène Bonfillon, historienne de l'irrigation en Crau. L'eau viendra-t-elle à manquer cet été ? Les précipitations ont été faibles et les températures hautes au cours de ce premier semestre 2022. Alors la question d'actualité anime quelques dizaines de techniciens de l'eau rassemblés pour le colloque de l'Association des hydrogéologues des services publics. L'événement est accueilli cette année en Crau par le Sycmrau, le syndicat mixte de gestion de la nappe de la Crau.

Pour inaugurer leurs journées d'échanges en ce jeudi 9 juin, ils visitent la prise d'eau de Lamanon, point de départ des canaux d'irrigation des Alpilles et de la Crau. Sous un mistral à décorner un biou, vent et flux d'eau se disputent le paysage sonore. Les oreilles se font très attentives pour suivre les explications données sur le modèle particulier de la Crau. *"Avant l'irrigation des prairies de foin de Crau, il n'y avait pas grand-chose sur ce territoire et pas d'activités fixes. Les troupeaux et les bergers se déplaçaient en fonction de la disponibilité en herbe et vers les points bas pour trouver de l'eau résurgente",* expose Charlotte Alcazar, directrice du Sycmrau à ses homologues de toute la France. *"C'est un élevage transhumant qui justement, à la période sèche, est à la montagne",* complète Marylène Bonfillon, qui est aussi adjointe à l'urbanisme et à l'agriculture à Salon.

La vaste plaine entre Arles, Salon et Fos a été formée par les alluvions de la Durance. La rivière qui descend des Alpes était jadis un fleuve. Il y a 12 000 ans, son cours a changé pour rejoindre le Rhône, sur le trajet que l'on connaît aujourd'hui au nord des Alpilles, jusqu'à Avignon. Dépourvue de fleuve, la Crau a revêtu alors son aspect steppique, caractéristique de la réserve naturelle des Coussouls.

Prosperer sur les eaux de la Durance

Puis au cours des siècles, les activités militaires (base aérienne d'Istres et stockages de munitions), industrielles (zone industrialo-portuaire de Fos) et plus récemment la logistique se sont développées sur la Crau, grâce à ces grands espaces plats... mais aussi grâce à l'eau qui y est importée depuis le 16<sup>e</sup> siècle. De quoi développer aussi une agriculture foisonnante et permettre l'extension urbaine. Aujourd'hui, l'eau potable de 270 000 habitants sur 15 communes, dont seulement 100 000 qui vivent dans la plaine, dépend des eaux souterraines de la nappe de la Crau. Arles, Salon, Istres ou encore Martigues y sont connectés. 70 % des 550 millions de m<sup>3</sup> de cette nappe sont renouvelés grâce à l'infiltration dans les sols d'une partie de l'eau de l'irrigation nécessaire à la culture du foin de Crau. Ce qui permet non seulement les prélèvements en eau potable, mais aussi la subsistance des zones humides et la biodiversité qu'elles abritent. Le reste est apporté par les pluies.



Carte des collectivités membres du Sycmrau et bénéficiant d'un accès à la nappe.

Le canal qui irrigue l'Est de la Crau avant de rejoindre l'étang de Berre est mis en eau en 1559. La branche arlésienne de cet ouvrage, d'Eyguières au Rhône via Saint-Martin et Pont-de-Crau, est érigée dans les années 1580. Ces réalisations constituent toujours la colonne vertébrale d'une Crau verte - ou Crau humide - aux airs de bocage. D'autres infrastructures se sont ajoutées et la Crau est aujourd'hui considérée comme un territoire "sécurisé" pour la disponibilité de l'eau.

#### Rémunérer des agriculteurs pour services rendus à la nature

26 agriculteurs sont rémunérés par le Sycmrau jusqu'en 2026 en échange de leurs "services environnementaux". L'initiative est financée par des fonds européens mis à disposition par l'agence de l'eau. "C'est un dispositif de la politique agricole commune qui permet de rémunérer des agriculteurs qui mènent des actions favorables pour l'environnement, comme la plantation de haies qui favorise la biodiversité et permet de retenir de l'eau dans le sol, la rotation des cultures ou la limitation des pesticides qui sont des polluants pour les eaux souterraines", explique Annick Mièvre de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'objectif principal est "le maintien de la culture du foin pour permettre la recharge de la nappe de la Crau", précise Charlotte Alcazar du Sycmrau. Le montant global de l'aide européenne est de 2,5 millions d'euros sur 5 ans. Les agriculteurs ont été sélectionnés via un appel à projet. 2800 hectares sont concernés. La subvention moyenne à l'hectare est de 171 euros par an.

#### Restrictions à venir ?

Le groupe d'hydrogéologues poursuit sa visite par le domaine du Merle à Salon. Cette antenne de l'institut Agro de Montpellier se définit sur son site internet comme "une plateforme pédagogique et expérimentale spécialisée dans l'élevage ovin transhumant, la gestion de l'eau et la production du foin de Crau AOP". L'eau coule abondamment dans les filioles du domaine agricole. "On a mis du pastis dedans pour les agriculteurs", plaisante Alexis Verbeke, chargé de mission eaux souterraines au Sycmrau. Ici, ce sont les riches limons de la Durance qui troublent l'eau jusqu'à donner la couleur caractéristique de l'anisette. Pour l'instant, comme habituellement de mars à octobre, les canaux de Crau sont pleins et les prairies inondées, sans restrictions. En conséquence, "les niveaux de la nappe sont plutôt normaux. L'irrigation permet de s'affranchir de la météo", expose Alexis Verbeke.



"Ce matin j'ai fermé cette martelière pour que l'eau surverse sur la parcelle". François Charron, directeur adjoint du domaine du Merle, explique le fonctionnement de l'irrigation des prairies de foin de Crau aux hydrogéologues. (Photo : PID)

En ce début d'été à la sécheresse exceptionnelle, la Crau n'est toujours pas concernée par des restrictions générales d'usage de l'eau. Alors que d'autres territoires de Paca le sont déjà depuis le mois de mars. Le secteur est placé en vigilance sécheresse (niveau 1 sur 4) par la préfecture, alors qu'à l'est du département les bassins de l'Arc sont en alerte (niveau 2) et ceux de l'Huveaune sont en crise (niveau 4). Néanmoins, les débits d'irrigation viennent d'être limités depuis ce 20 juin de 25 % par la commission exécutive de Durance (CED), qui réunit les différents acteurs des canaux. La ressource doit être partagée et les départements alpins sont déjà en tension.

Une restriction qui pourrait empêcher des exploitants d'arroser. *"Sur mon canal, les derniers en aval n'arrosent pas s'il n'y a plus assez d'eau. Sur d'autres canaux, ce sont les premiers qui ne pourraient plus arroser. Leurs prises d'eau peuvent être trop hautes par rapport au faible niveau d'eau dans le canal"*, explique Didier Tronc, directeur technique du comité de foin de Crau, président de l'Association syndicale autorisée (ASA) du canal de Crau et adjoint à l'agriculture à Istres.

Une nappe plus vulnérable à la pollution

*"Il n'y a pas là de risque de pénurie en eau potable"*, assure Charlotte Alcazar. Du moins pas sur l'été qui vient. *"Il y a deux usages prioritaires qui sont garantis : l'eau potable et l'eau indispensable aux milieux naturels"*, rappelle Annick Mièvre, directrice de la délégation de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Marseille, jointe par téléphone. Sauf que les années de crise pourraient s'enchaîner. À l'horizon 2050, toutes les projections prévoient que les sécheresses sévères pourraient se produire tous les 2 à 3 ans plutôt qu'une fois par décennie comme c'était le cas avant que le climat ne s'emballe.

Les risques qui pèsent sur la nappe ne sont pas que climatiques. La bétonisation de terres agricoles pour agrandir zones urbaines et zones logistiques restreint la capacité de recharge des eaux souterraines. Une nappe moins volumineuse pourrait aussi être plus vulnérable aux pollutions plastiques, d'hydrocarbures ou issues d'éventuelles fuites des décharges d'anciennes munitions de l'armée. *"Aujourd'hui, il y a assez peu de pollution car le flux d'eau énorme est en capacité de diluer les polluants"*, explique la directrice du syndicat mixte de gestion de la nappe.

*"Nous au Symcrau on considère que la Crau n'est pas sécurisée car le système peut basculer. Il est totalement binaire, donc il peut s'effondrer très très vite"*, prévient-elle. Le changement climatique pose le défi d'une redéfinition des priorités d'usage et de partage de l'eau.



#### 🌿 Réalisation :

Syndicat Mixte de gestion des nappes de la Crau  
Cité des entreprises, Lot N°20  
25 Avenue du Tubé, 13800 Istres  
Tél. 04 42 56 64 86  
Courriel : [contact@symcrau.com](mailto:contact@symcrau.com)  
[www.symcrau.com](http://www.symcrau.com)

